

quelle preuve en peut-elle donner ? Celui qui a présidé à cette élection, est par sa dignité Chef né de la République pendant l'interregne ; le Sénat & la Noblesse ont été convoquez à la maniere ordinaire ; le Champ de l'élection a été celui qui est marqué par les loix du Royaume ; la Diette d'élection a été précédée de celle de Convocation ; l'on a fixé un tems convenable pour que tous ceux qui avoient droit de suffrages pussent s'y rendre : On a recueilli exactement tous les suffrages , la proclamation n'a point été précipitée , le Primat a demandé trois différentes fois si l'on persistoit dans le choix unanime du Roi Stanislas : Il l'a enfin nommé, lui à qui seul il appartient de faire cette nomination. Le Grand Maréchal l'a proclamé , les *Pacta Conventa* ont été presentez & jurez par le nouveau Roi, & le Royaume entier lui a rendu hommage, si l'on en excepte les seuls rebelles de Praage.

A les en croire, ils n'étoient sortis du Camp Electoral que pour éviter les menaces & les violences ; ils étoient venus, disent-ils, à Praage, *pour respirer un air plus libre.* Qu'ils nous parlent presentement avec ingénuité, ils nous avoüeront combien leurs esperances ont été vaines. Trop indociles pour écouter la voix de la République, trop inquiets pour souscrire à une élection paisible & unanime, trop fiers pour se rendre aux empressements & aux vœux des deux Ordres de l'Etat, ils ont trouvé à Praage l'esclavage qu'ils ne devoient pas redouter parmi leurs Citoyens, ils ont passé sous le joug Moscovite. Ceux qui s'étoient laissés amuser par les idées flatteuses de la Royauté, n'ont pas même été traitez comme des Républicains indépendans : Lasci leur a inimé les ordres d'une Puissance étrangere, & il a fallu paroître du moins
leumis